

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Le 26 février 2010

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Demande d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs destinés au transport de l'électricité - Projet du Transporteur de remplacement de la ligne entre les postes Notre-Dame et Berri et pour le remplacement d'unités de mesure au poste Berri (R-3718-2009)

Chère consoeur,

Le 18 décembre 2009, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) a produit auprès de la Régie sa demande afin d'obtenir l'autorisation requise pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs - Projet du Transporteur de remplacement de la ligne entre les postes Notre-Dame et Berri et pour le remplacement d'unités de mesure au poste Berri ainsi que la pièce à son soutien.

Le 8 janvier 2010, la Régie a publié son *Avis aux personnes intéressées* (Avis) qui prévoit ce qui suit:

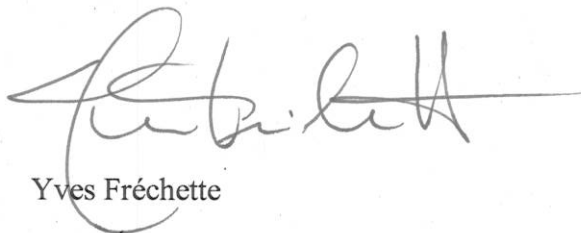
« Les personnes intéressées pourront soumettre des observations écrites à la Régie, avec copie au demandeur, au plus tard le 26 février 2010 à 12 h. Le Transporteur pourra répondre à ces observations au plus tard le 5 mars 2010 à 12 h. Le dossier sera alors pris en délibéré. » (Nos soulignés)

Le délai mentionné à l'Avis est maintenant expiré et aucun intéressé n'a soumis d'observations écrites à l'égard de la demande du Transporteur.

De là, le Transport demande à la Régie de prendre le dossier en délibéré et ce, dès réception de la présente.

Le Transporteur réitère que sa demande est conforme au cadre réglementaire et que la réalisation du projet de remplacement de la ligne entre les postes Notre-Dame et Berri et pour le remplacement d'unités de mesure au poste Berri permet d'assurer la pérennité de l'installation et de répondre à l'accroissement prévu de la charge d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité, tel que plus amplement décrit selon la preuve au dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves Fréchette', with a long horizontal stroke extending to the right.

Yves Fréchette